



# MUNICIPALITÉ DU CANTON DE POTTON MUNICIPALITY OF THE TOWNSHIP OF POTTON

2, rue Vale Perkins, C.P. 330, Mansonville, Québec J0E 1X0  
Téléphone: (450) 292-3313 Télécopieur : (450) 292-5555

## AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT 2001-290-C MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME 2001-290 ET SES AMENDEMENTS, LE PROJET DE RÈGLEMENT 2001-291-AK MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2001-291 ET SES AMENDEMENTS, LE PROJET DE RÈGLEMENT 2001-292-F MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 2001-292 ET SES AMENDEMENTS ET LE PROJET DE RÈGLEMENT 2005-327-I MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2005-327 ET SES AMENDEMENTS RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS SUR LE TERRITOIRE**  
*(projets)*

À toutes les personnes intéressées par les projets de «*Règlement 2001-290-C modifiant le règlement du plan d'urbanisme 2001-290 et ses amendements*», «*Règlement 2001-291-AK modifiant le règlement de zonage 2001-291 et ses amendements*», «*Règlement 2001-292-F modifiant le règlement de lotissement 2001-292 et ses amendements*» et «*Règlement 2005-327-I modifiant le règlement 2005-327 et ses amendements relatif aux usages conditionnels sur le territoire*», avis public est par les présentes donné par le soussigné, Directeur général secrétaire trésorier de la Municipalité du Canton de Potton que le Conseil municipal a adopté, lors d'une session ordinaire tenue le 5 mai 2015, le projet de règlement suivant :

**PROJET DE RÈGLEMENT 2001-290-C  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME 2001-290 ET SES AMENDEMENTS**

Ce projet de règlement a pour objet de s'assurer la concordance au règlement 11-13 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Memphrémagog régissant les implantations résidentielles en zone agricole et d'effectuer certaines modifications aux limites des affectations afin de tenir compte des modifications antérieures au plan de zonage.

Et le Conseil municipal a adopté, lors d'une session ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> juin 2015, les projets de règlements suivants :

**PROJET DE RÈGLEMENT 2001-291-AK  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2001-291 ET SES AMENDEMENTS**

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage concernant la concordance aux règlements modifiant le schéma d'aménagement de la MRC régissant les implantations résidentielles en zone agricole.

**PROJET DE RÈGLEMENT 2001-292-F  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 2001-292 ET SES AMENDEMENTS**

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de lotissement concernant la concordance au règlement 11-13 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC régissant les implantations résidentielles en zone agricole.

**PROJET DE RÈGLEMENT 2005-327-I  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2005-327 ET SES AMENDEMENTS RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS SUR LE TERRITOIRE**

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement relatif aux usages conditionnels concernant la concordance au règlement modifiant le schéma d'aménagement de la MRC régissant les implantations résidentielles en zone agricole.

À cet effet, le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation à l'Hôtel de Ville situé au 2, rue Vale Perkins à Mansonville, **Judi, le 18 juin 2015**, à compter de **16 heures**, conformément à l'article 125 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de celle-ci, le Maire ou un autre membre du Conseil désigné par celui-ci, expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Les projets de règlement ne contiennent pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les projets de règlements et les plans qui les accompagnent peuvent être consultés au bureau de la Municipalité situé au 2, rue Vale Perkins à Mansonville durant les heures ordinaires de bureau.

DONNÉ AU CANTON DE POTTON, ce 3 juin 2015

Thierry Roger  
Directeur général secrétaire trésorier